

ENS ART ET TECH. THEATRE LYON

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire ENS ART ET TECH. THEATRE LYON, session 2020**

**Le directeur de l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre :**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire ENS ART ET TECH. THEATRE LYON, au titre de l'année 2020 :

Monsieur GUTMANN Laurent, contactuel, président, Ensatt, Lyon.

Monsieur MASSON Laurent, directeur de service, détaché dans l'emploi fonctionnel dgs, vice-président, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne.

Madame DE MERIC DE BELLEFON Estelle, attachée d'administration de l'état, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

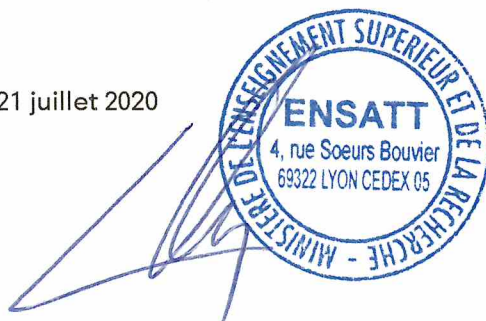
Monsieur ARGENTIER Jean-Luc, attaché de l'administration de l'état hors classe, suppléant, Université de Lyon, Lyon.

Madame LEBEAU Tifenn, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lyon 3, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 21 juillet 2020



Le Directeur,

Laurent GUTMANN